

N°FIN/2022/71

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	21 septembre 2022	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	21 septembre 2022	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 36 Votants : 47

Séance du 28 septembre 2022

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mardi vingt-huit septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, à la salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Kévin AUGÉ, M. Christophe DELAUNAY, Mme Dorothée BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Catherine DECUYPER
Mme Evelynne TRESCARTES
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à M. SORET
M. Richard ZEIGER, pouvoir M. Jean-Yves MESNY
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à M. Elisabeth LEFÈVRE
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Bernard MORAINÉ
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Nicolas DEILLER
M. Xavier MARQUIS, pouvoir à Francis BOURSIN
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à Guy BOURRAS
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Didier MOREAU
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, pouvoir à M. Bruno JAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Renouvellement de la convention de services communs entre la Communauté de Communes du Jovinien (CCJ) et la ville de Joigny.

FIN/2022/71

**Conseil communautaire du
28 septembre 2022**

Objet : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE SERVICES COMMUNS ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JOVINIEN (CCJ) ET LA VILLE DE JOIGNY.

[voir convention en pièce jointe]

VU la délibération du 12 mars 2015 par laquelle le conseil communautaire a approuvé la mutualisation des services supports entre la ville de Joigny et la Communauté de Communes du Jovinien (création des services communs),

VU la délibération du 27 avril 2015, par laquelle la Communauté de Communes du Jovinien (CCJ) a approuvé la convention de constitution de services communs entre la ville de Joigny et la Communauté de Communes du Jovinien (CCJ),

CONSIDÉRANT la nécessité de renouveler cette convention jusqu'en 2026,

Vu la commission des finances et la conférence des maires du 20 septembre 2022,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

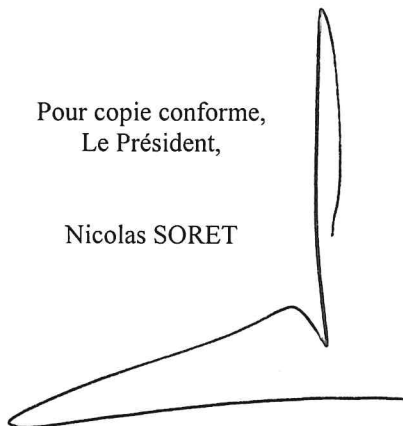
Abstention : 0

APPROUVE le renouvellement de la convention de services communs entre la Communauté de Communes du Jovinien et la ville de Joigny,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention en pièce jointe à cette délibération et à procéder à toutes les démarches relatives à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

